

**Demande de congé pour formation syndicale
(décret n° 84-474 du 15 juin 1984 modifié)**

Situation du demandeur

Nom :

Prénom :

Corps :

Affectation (si TR, préciser "affectation annuelle" ou "suppléance") :

Objet de la demande

Date de la formation : du au
soit jours

Intitulé du module de formation :

Centre ou institut organisateur :

Lieu de formation :

Date :

Signature du demandeur :

Important : A l'issue de la formation, l'attestation de présence remise par le centre ou l'institut de formation, doit être transmise par l'agent à l'IEN.

Partie à remplir par l'IEN :

Avis de l'IEN : Favorable

Défavorable

Date :

Signature de l'IEN :

Autorité compétente pour accorder les congés pour formation syndicale :
personnels du 1^{er} degré : IA-DASEN